COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-031

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire **du 27 FEVRIER 2018**

L'an deux mil dix-huit le vingt-sept du mois de février à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la Maison Familiale Rurale de Saint-Loup-Lamairé, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

19 présents + 8 pouvoirs (26 votes) :

Membres titulaires présents :

- Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU, Huguette ROUSSEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY
- <u>Commune d'Assais les Jumeaux</u> : Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT <u>Commune d'Availles Thouarsais</u> : Daniel ROBERT
- Commune de Boussais: Jacques ROY
- Commune de Le Chillou: Jeanne BARIGAULT
- Commune d'Irais:
- Commune de Louin : Monique NOLOT
- Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- Commune de Tessonnière:
- Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant présent (sans voix délibérative) : Commune de Maisontiers : Alain GILLES

8 pouvoirs:

- Jacky METAY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jean-Marie COLIN
- Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- Joël MEUNIER a donné pouvoir à Daniel ROBERT
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à J-M PROUST
- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à J. BARIGAULT
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à J-F COIFFARD

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jacky METAY, Maryse BARIGAULT, Jean-Pierre CESBRON, Mathias DIXNEUF, Frédérique DAMBRINE, Joël MEUNIER, Jacky PRINCAY, Claire SAINCOURT

Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 22 février 2018

MEDIATHEOUE CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIO CULTUREL « PROMENONS-NOUS DANS LES LIVRES »

M. Le Président expose

Il s'agit d'une opération de promotion de la lecture que nous menons depuis plusieurs années. Cela est devenu un rendez-vous désormais repéré par les usagers. Il s'agit également de poursuivre un partenariat fructueux avec le Relais d'Assistante Maternelle.

Chaque année l'accent est mis sur une pratique artistique et cette année ce sera la musique, les tout-petits y étant particulièrement sensibles.

Nous pouvons par la même, optimiser la venue de la Cie Virgule Production (projet Vibrations) pour proposer une offre de qualité à moindre coût.

Au programme : 2 représentations du spectacle BEDONS DE COTON le 17 mars

4 ateliers - spectacles autour de la musique et du dessin pour les maternelles et le public du RAM, à la médiathèque les 22 et 23 mars 2018.

Sur un budget de 1 120 €, resteraient à la charge de la Médiathèque : 135,00 €.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver le projet
- D'approuver les termes de la convention telle que jointe en annexe, avec le Centre Socio Culturel, partenaire de l'opération.
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette convention.

Le Président, Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20180227-D2018031-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 09-03-2018 Publication le : 09-03-2018

Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET

COMMUNAUTEDE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Prortenades 79600 AIRVAULT

Tél. 05 49 64 93 48



CONVENTION POUR LE PROJET

« Promenons-nous dans les livres » sur la musique

ACCORD DE PARTENARIAT

Entre:

Le Centre SocioCulturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet 16 ter rue Emmanuel Bonnet 79600 Airvault 05-49-64-73-10 Représenté par Mr Stéphane AYRAULT, Directeur. Par le biais des activités du Relais Petite Enfance ram.avt@csc79.org 05-49-63-08-87

Et:

La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet 33, place des Promenades 79600 Airvault 05-49-64-93-48
Représentée par Mr Olivier FOUILLET, Président.
Service Médiathèque
mediatheque@cc-avt.fr 05-49-63-27-41

Il est convenu ce qui suit :

Dans le cadre du partenariat entre le Relais et la Médiathèque, nous proposons de développer des actions de sensibilisation au livre et à la lecture en direction des jeunes enfants et des adultes (parents, assistantes maternelles, enseignants).

Pour l'année 2018, nous avons choisi le support de la musique avec l'intervention de la Compagnie Virgule Prod, en lien avec Cyril Maguy, musicien et Bertrand Lanche, dessinateur : une approche du blues avec une projection de la table de dessins.

Contenu:

- 2 représentations du spectacle « les bedons » le samedi 17 mars 2018, 10h et 11h,
- 4 interventions les 22 et 23 Mars 2018, au sein de la Médiathèque pour le Relais Petite Enfance et les écoles maternelles du territoire qui souhaitent s'y associer.

Budget prévisionnel:

Coût d'intervention: 1120 euros

Partenaire financier CADEF: 850 euros

Participation du Relais petite enfance max 560 euros – mini 135 euros

Participation de la Médiathèque max 560 – mini 135 euros

Le règlement se fera à l'ordre du Centre Socio Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet.

Veuillez nous retourner un exemplaire de cette convention signé, et en garder un exemplaire. Cette convention fera office de facture auprès de vos services.

Pour le Centre SocioCulturel De l'airvaudais et du Val du Thouet, Le Directeur, Stéphane AYRAULT Pour la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, Le Président, Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20180227-D2018031-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 09-03-2018 Publication le : 09-03-2018 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT Tél. 05 49 64 93 48